Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/threepapersdetac00mus

ZF
M
Hall

RAPPORT

SUR

LE VOYAGE DE M. BOCOURT A SIAM

PAR M. MILNE EDWARDS

En 1861, le consul général de France en Chine, M. de Montigny, dont le zèle pour la science est bien connu des naturalistes, profita de ses relations amicales avec les rois de Siam, pour obtenir de ces princes la promesse d'un don considérable d'animaux vivants pour le Muséum d'histoire naturelle, et, sur la demande des professeurs de cet établissement, le Ministre de l'Instruction publique décida qu'un de nos employés serait chargé d'aller à Bangkok recevoir ce présent au nom de l'Empereur, et de diriger le transport de ces animaux de Siam à Paris. L'administration du Muséum voulant profiter de cette occasion, non-seulement pour enrichir sa Ménagerie, mais aussi pour se procurer une collection des différentes productions naturelles de cette partie de l'Inde, proposa au Ministre de confier cette mission à une personne déjà versée dans l'étude de la Zoologie, et conformément à ces vues on fit choix de M. Bocourt, qui depuis longtemps était attaché aux laboratoires du Jardin des Plantes, et qui était à la fois un dessinateur habile, un excellent préparateur et un naturaliste familiarisé avec la plupart des branches de la

Zoologie. Un des hommes de service de la Ménagerie (le sieur Royer) lui fut adjoint, et le 5 septembre 1861, muni d'instructions données par plusieurs membres de l'Académie, ainsi que par l'administration du Muséum, il se mit en route, à la suite de l'ambassade siamoise qui, après avoir séjourné quelque temps à Paris, retournait dans l'Inde. Son voyage se fit très-rapidement par la voie de la mer Rouge, et après avoir touché à Ceylan et à Singapoor, il arriva à Bangkok le 10 décembre. Les deux rois de Siam, ainsi que leurs ministres, l'accueillirent avec faveur et lui renouvelèrent les promesses qu'ils avaient déjà faites à M. de Montigny, pour qui ils témoignèrent beaucoup d'estime et d'amitié. M. Bocourt fut puissamment aidé par les agents de la France dans cette partie de l'Inde, et plus particulièrement par M. d'Istria, qui remplissait temporairement les fonctions de consul français à Bangkok; mais la personne qui lui rendit les services les plus considérables fut un des membres de nos missions étrangères, M. l'abbé Larnaudie, et nous saisissons avec empressement l'occasion qui se présente ici pour en remercier publiquement ce digne et zélé ecclésiastique.

Aussitôt son installation effectuée, M. Bocourt s'appliqua activement à réunir des échantillons de la Faune des environs de Bangkok, à préparer ces objets et à les cataloguer. Il étendit ses excursions zoologiques jusqu'à Muany-Pexabury et à Aguthia, où il eut l'occasion d'assister à la capture d'une troupe d'Éléphants, et d'observer quelques particularités intéressantes des mœurs de ces animaux. D'après les instructions qui lui avaient été données par notre confrère M. de Quatrefages, M. Bocourt utilisa son talent de dessinateur au service de la collection anthropologique du Muséum, et il profita aussi de la présence à Bangkok d'un artiste habile (M. Rossier) pour obtenir une série nombreuse de photographies représentant les monuments et les sites les plus remarquables de cette partie du royaume de Siam. Enfin, le 30 juillet 1862, après avoir reçu les animaux donnés au Muséum d'histoire naturelle par les rois de Siam et par quelques autres personnes, M. Bocourt s'embarqua à bord du transport *la Gironde*, pour se rendre à Singapoor et de là à Suez, en touchant à Anjer et à Aden. Le 15 novembre dernier, il fut de retour à Paris.

Ainsi qu'on devait s'y attendre, la mortalité fut très-forte parmi les animaux à qui l'on faisait faire si rapidement un trajet d'environ 2500 lieues, et si MM. Fisquet, Pascalis et Jaurès, qui commandaient les bâtiments de

l'État sur lesquels M. Bocourt prit successivement passage, ne l'avaient aidé de tout leur pouvoir, il lui aurait été impossible de remplir sa mission; mais dans cette occasion, comme dans beaucoup d'autres circonstances, les officiers de la marine impériale ont servi les intérêts de la science avec un grand dévouement, et notre voyageur a pu remettre entre les mains des administrateurs du Muséum un nombre considérable d'animaux vivants très-précieux. Nous n'entretiendrons pas l'assemblée des grands Mammifères et des Reptiles, tels que des Éléphants, un Tigre et des Crocodiles qui ne présentaient rien de nouveau pour les zoologistes; mais nous signalerons, parmi les animaux dont notre Ménagerie publique a été enrichie de la sorte, quelques espèces qui n'étaient encore connues que très-imparfaitement, et qui maintenant pourront être mieux étudiées. Tel est le *Cervus Duvaucelii*, dont nous n'avions que la femelle et dont nous possédons maintenant un mâle adulte; un Paradoxure mal connu et le *Phasianus prelatus*, qui n'avait pas encore été vu vivant en Europe. Parmi les Mammifères destinés au Muséum par les rois de Siam, il y avait aussi deux Cerfs fort voisins de l'Axis, qui, à première vue, nous ont paru cependant en différer et devoir appartenir à une espèce nouvelle pour la science; mais, par suite d'une circonstance particulière, ces animaux ne nous ont pas été remis; cette question est restée indécise et ne pourra être résolue qu'ultérieurement.

En résumé, M. Bocourt mérite beaucoup d'éloges pour la manière dont il a rempli sa mission officielle; mais il a rendu à la Zoologie des services encore plus considérables en formant, pour le Muséum, des collections nombreuses de préparations taxidermiques et d'autres objets précieux aux yeux des naturalistes. Il a rapporté près de quatre cents peaux d'Oiseaux et de Mammifères, environ mille Reptiles et Poissons conservés dans l'alcool, un nombre non moins considérable de coquilles et de coraux, plus de huit cents Insectes et plusieurs pièces anatomiques, ainsi que divers échantillons de plantes et de roches. Beaucoup de ces objets appartiennent à des espèces qui n'étaient pas encore représentées dans les galeries du Muséum, et quelques-uns d'entre eux paraissent même être complétement nouveaux pour la science. M. Bocourt se proposait de faire connaître prochainement par des descriptions et des figures les parties les plus intéressantes de ses belles collections. Mais ayant été chargé d'une mission scientifique au Mexique, où il restera pendant plusieurs années, son travail est resté inachevé, et il n'a pu nous donner que

des notes relatives aux Reptiles, aux Batraciens et aux Poissons dont il a enrichi nos galeries. Ces notes seront insérées dans notre Bulletin, à la suite de ce rapport, et en terminant nous proposons à l'assemblée des professeurs-administrateurs du Muséum, d'exprimer à M. Bocourt sa satisfaction pour la manière active et intelligente dont ce voyageur a accompli sa tâche.

NOTES

SUR

LES REPTILES, LES BATRACIENS ET LES POISSONS

RECUEILLIS PENDANT UN VOYAGE DANS LE ROYAUME DE SIAM,

PAR M. BOCOURT.

---

§ I. REPTILES.

Chéloniens. Toutes les espèces appartenant au groupe des *Paludines* que j'ai recueillies sont alimentaires.

1° *Emys siamensis*, Gray : trois individus, un jeune et deux adultes dont un a été rapporté vivant. Elle manquait aux collections du Muséum.

2° *Emys macrocephala*, Gray. Espèce à tête grosse; la carapace porte trois légères carènes; sa couleur est terre de Sienne parsemée de taches noires. Les œufs en sont délicieux et sont l'objet d'un commerce assez considérable à Bangkok. Deux individus ont été rapportés vivants. Elle était inconnue au Musée de Paris.

3° *Emys Hamiltonii*, Gray. Rapportée vivante. Les deux individus que j'ai recueillis offrent cet intérêt particulier qu'ils font connaître, à l'état adulte, cette belle et grande espèce dont il n'y avait au Muséum que de petits échantillons.

4° Deux Cistudes (*Cistudo Amboinensis*, Gray), rapportées vivantes.

5° Deux *Tetronyx Baska*, Dum et Bib, dans l'alcool. Cette dernière espèce n'avait pas encore été vue au Muséum.

6° *Gymnopus javanicus*, Dum et Bib, rapporté vivant.

Parmi les Crocodiliens, je dois mentionner deux représentants de la variété du Crocodile vulgaire, *Crocodilus palustris*, Lesson. Ils ont vécu l'un

et l'autre à la Ménagerie, mais l'un des deux a promptement succombé aux fatigues du voyage, l'autre est mort au bout de trois mois. Ils mesuraient près de trois mètres.

Au nombre des Geckotiens, je citerai, comme rare, l'*Hemidactylus Garnotii*, Dum et Bib, dans l'alcool, et des Scincoidiens *le Plestiodon sinense*, Dum et Bib.

Ophidiens. Parmi les serpents non venimeux, se trouvent cinq espèces nouvelles. Elles appartiennent aux genres *Enicognathus*, *Leptognathus*, *Simotes*, *Zamenis* et *Hypsirhina*. L'*Hypsirhina enhydris*, D. B., et le *Coryphodon Blumenbachii*, D. B., ont été rapportés vivants.

L'*Hyps. enhydris* a donné, pendant la traversée, la preuve de son ovoviviparité; le second est une grande et vigoureuse couleuvre qui, après un séjour de près d'une année, était aussi farouche que le jour de son arrivée.

Le curieux serpent aquatique, dit *Acrochordus javanicus*, Hornstedt, dont nous avions embarqué deux individus vivants, est appelé par les naturels *Ngou-Wangchang* ou serpent trompe d'éléphant. Ce reptile, si singulier par son écaillure tuberculeuse, atteint quelquefois la grosseur de la cuisse; mais proportionnellement, il a de courtes dimensions; il se meut avec lenteur et n'est vraiment agile que lorsqu'il est dans l'eau. Il se tient, d'ordinaire, en embuscade à l'entrée des canaux, afin de pouvoir saisir au passage les poissons ou les batraciens dont il fait sa principale nourriture. Il n'a qu'un seul et immense poumon, dont la partie antérieure commence près de la tête et la postérieure, plus étroite, se termine à l'anus; la trachée-artère, qui se prolonge dans toute sa première partie, est percée de petites ouvertures très-rapprochées, destinées à porter l'air dans l'organe respiratoire; la partie postérieure n'a plus de cellules : elle remplit le rôle de vessie natatoire. L'intestin est long et formé d'assez nombreuses circonvolutions. Le sac stomacal présente de nombreux plis longitudinaux.

Des deux individus que nous avions embarqués, il en a été perdu un dans la traversée; l'autre, à son arrivée à Toulon, a donné le jour à 29 petits vivants, qui ont tous succombé pendant le trajet du chemin de fer. Ils ont été placés dans l'alcool, dès leur arrivée à Paris.

Il existe, à Siam, sur cet ophidien, un préjugé singulier, qu'il faut sans doute attribuer à son excessive fécondité. Les naturels le considèrent comme le père de tous les serpents.

Ensuite, vient l'*Erpéton tentaculatum*, Lacép. Le Muséum de Paris n'en possédait qu'un seul spécimen, rapporté de Hollande en 1800 avec d'autres objets d'histoire naturelle qui faisaient partie du cabinet du Stathouder. Celui que nous avons recueilli à Siam est jeune ; il diffère, par la coloration, du type resté unique en Europe, jusque dans ces dernières années[1]. La partie supérieure du corps est d'un gris verdâtre très-foncé, ayant, de chaque côté, des taches noires alternées; l'inférieure est plus foncée, et porte des taches jaunes régulièrement placées à sa partie antérieure; le dessus et le dessous de la tête ont une teinte ferrugineuse; l'œil est roussâtre et la pupille cerclée irrégulièrement de jaune avec quatre points de même couleur s'avançant sur l'iris. La ligne vertébrale est très-marquée; toutes les écailles sont carénées et forment des lignes en saillies longitudinales; les gastrostèges sont étroites, bicarénées, et les urostèges nulles. Lorsque l'animal est vivant, les appendices nasaux sont renversés en dessous ou de chaque côté de la tête ; il est aquatique, car on ne le trouve que dans les cours d'eau ou au moment des inondations.

Naja tripudians, Merrem. J'ai recueilli plusieurs individus d'une variété distincte de celles que l'on connaissait déjà, en ce qu'elle porte, à la partie dilatable et postérieure du cou, la représentation non d'une lunette double, mais d'un cercle en forme de lorgnon.

Je joins ici les descriptions que M. Jan, directeur du Musée d'histoire naturelle de Milan, a faites de quelques-unes des espèces d'Ophidiens recueillies pendant mon voyage et communiquées à ce savant erpétologiste par M. le professeur Duméril.

« *Zamenis Bocourti*, Jan. Cet ophidien qui, par ses dents, doit rentrer dans le genre *Zamenis*, diffère cependant des espèces de ce genre connues jusqu'à présent par le nombre des séries d'écailles qui n'est que de 17. Il se fait encore remarquer par une bande étroite, jaune, bordée de noir, qui commence sur la plaque frontale et se prolonge jusqu'au bout de la queue.

« L'animal est long de $0^{m}68$; la queue, quoique un peu endommagée, mesure $0^{m}18$. Après quelques écailles gulaires, on compte 203 plaques abdominales ; l'anale est divisée, et l'on compte 94 caudales doubles.

« Plaque rostrale fortement reployée sur la tête ; nasale divisée ; une préoculaire, deux postoculaires ; une frénale allongée ; temporales assez irrégu-

1. Actuellement les musées de Londres, Milan et Berlin possèdent cette espèce.

lières 7-10, dont deux touchent aux postoculaires; labiales supérieures 8, dont la première est en contact avec la nasale et la frénale, la deuxième avec la frénale seulement, la troisième avec la frénale, la préoculaire et une petite plaque surnuméraire à quatre côtés, qui, chez tous les *Zamenis*, se trouve sous la préoculaire; la quatrième touche à cette plaque et à l'œil; la cinquième est en contact avec l'œil, la postoculaire inférieure et la temporale inférieure du premier rang; la sixième avec cette temporale seulement; les septième et huitième avec les temporales inférieures. Sous-labiales 10, dont 6 sont en contact avec les intermaxillaires.

« En dehors de la raie dorsale qui caractérise ce serpent, sa couleur est d'un brun grisâtre, avec de petites taches linéaires noires, à la partie antérieure du corps. La région abdominale et le dessous de la queue ont une teinte jaune uniforme.

« *Simotes quadrilineatus*, Jan. La teinte générale est d'un brun grisâtre; sur la tête, on remarque des taches disposées comme chez les autres *Simotes;* celle qui est sur les pariétales donne naissance à deux raies parallèles de couleur brune foncée, prolongées sur le dos et aboutissant à l'extrémité de la queue; de chaque côté du corps, on voit une autre raie brune, dont le bord supérieur se détache sur la couleur du fond, et l'inférieur se confond presque avec la teinte générale qui cesse tout à coup au bord externe des plaques abdominales et caudales. Le dessous du corps est jaune, avec des taches noires rectangulaires à la partie postérieure, demi-circulaires antérieurement; la tête seule et la dernière moitié de la queue n'ont pas de taches en dessous.

« Longueur totale : $0^{m}345$, dont 3,5 sont occupés par la queue. Après 2 paires d'écailles gulaires, on compte 150 abdominales; anale divisée; 38 caudales doubles; écailles disposées sur 19 rangs longitudinaux.

« Les plaques labiales supérieures, au nombre de 8, ont les rapports suivants : la première surpasse la nasale; la deuxième est en contact avec la nasale et la frénale; la troisième, avec la frénale et la préoculaire; la quatrième, avec la préoculaire et l'œil; la cinquième touche l'œil et la postoculaire inférieure; la sixième cette postoculaire et la temporale antérieure qui est divisée en deux plaques de chaque côté de la tête; la septième, la temporale antérieure et l'inférieure de celles du second rang; la huitième, cette dernière plaque.

« *Leptognathus margaritophorus*, Jan. Ce petit ophidien se rapproche plus qu'aucun autre du *Lept.* (Pareas) *carinatus*.

« La teinte générale paraît noirâtre ; cependant, vues à la loupe, les écailles sont pointillées de blanc et quelques-unes sont blanches à la base et noires à la moitié postérieure. Ces taches blanches, formant des séries transversales, ressemblent, en quelque sorte, à des colliers de perles, d'où le nom donné à l'espèce. La tête est séparée du tronc par un collier blanc bordé de noir.

« L'animal est long de $0^{m}25$, dont 5,6 sont occupés par la queue. Après les trois paires de plaques intermaxillaires larges qui caractérisent les *Leptognathiens*, on compte 138 abdominales ; anale entière; 53 caudales doubles. Écailles placées sur 15 rangs depuis la nuque jusqu'à l'anus; après l'anus, il y en a 10, et 6 seulement à la moitié de la queue.

« Nasale entière; frénale plus haute en avant; œil cerné par la surciliaire et 4 petites plaques qui ne lui permettent pas de toucher aux labiales. Labiales supérieures 7, dont la première surpasse le trou de la narine; la deuxième est en contact avec la nasale et la frénale; la troisième, avec la frénale et la seconde plaque du cercle orbitaire ; la quatrième, avec la seconde et la troisième de ces plaques; la cinquième, avec les troisième et quatrième plaques du cercle de l'œil et la plus longue des temporales qui est au milieu ; la sixième, avec cette même plaque et la temporale qui est en bas; la septième, qui est très-allongée, avec la dernière plaque seulement.

« *Enicognathus ornatus*, Schleg, inéd. Tête noire en-dessus et sur les côtés; une bande jaunâtre sur les labiales supérieures; corps gris de plomb en-dessus avec deux raies parallèles, larges, très-claires, qui partent de l'occiput et se continuent jusqu'à la queue. Ces raies claires portent, de distance en distance, des taches noires, plus petites et plus rapprochées sur la queue; les abdominales et le dessous de la queue ont une teinte jaunâtre, excepté au bord externe qui est noirâtre.

« Nasale divisée ; frénale plus haute que large ; 1 préoculaire ; 2 postoculaires ; 5 temporales. Labiales supérieures 9, dont les quatrième, cinquième et sixième sont en contact avec les intermaxillaires.

« Longueur totale de l'individu rapporté de Bangkok, par M. Bocourt : $0^{m}445$, dont $0^{m}18$ sont occupés par la queue. Après une petite écaille gulaire, on compte 149 abdominales ; anale divisée, et 105 caudales doubles. Écailles disposées sur 17 rangs longitudinaux. »

LISTE DES REPTILES DES PROVINCES MÉRIDIONALES DU ROYAUME DE SIAM QUE J'AI RAPPORTÉS.

CHÉLONIENS.

1. Cistudo amboinensis. Gray.
2. Emys Hamiltonii. Gray.
3. — crassicolis. Bell.
4. — macrocephala. Gray.
5. — siamensis. Gray.
6. Tetronyx Baska. D. B.
7. Gymnopus lineatus. D. B.
8. — javanicus. D. B.
9. Chelonia virgata. D. B.

SAURIENS.

10. Crocodilus palustris. Less.
11. — biporcatus. Cuv.
12. Platydactylus guttatus. Cuv.
13. — monarchus. Schleg.
14. Hemidactylus Leschenaultii. D. B.
15. — Garnotii. D. B.
16. — marginatus. Cuv.
17. Gymnodactylus scaber. D. B.
18. Varanus bivittatus. D. B.
19. Bronchocela cristatella. Kaup.
20. Calotes ophiomachus. Merr.
21. — versicolor. D. B.
22. — Rouxii. D. B.
23. Leiolepis guttatus. Cuv.
24. Euprepes Sebæ. D. B.
25. Plestiodon sinense. D. B.
26. Lygosoma brachypoda. D. B.
27. — Temminckii. D. B.

OPHIDIENS.

28. Typhlops braminus. Cuv.
29. Python reticulatus. Gray.
30. Xenopeltis unicolor. D. B.
31. Cylindrophis rufa. Gray.
32. Acrochordus javanicus. Hornstedt.
33. Coryphodon Blumenbachii. D. B.
34. — korros. D. B.
35. Compsosoma radiatum. D. B.
36. Enicognathus ornatus. Jan. Nov. spec.
37. Ophites subcinctus. Wagler.
38. Odontomus nympha. D. B. Var. Siamensis. Jan.
39. Leptognathus margaritophorus. Jan. Nov. spec.
40. Tropidonotus quincunciatus. Schleg.
41. — lateralis. Berth.
42. Simotes octolineatus. D. B.
43. — quadrilineatus. Jan. Nov. spec.
44. Zamenis Bocourti. Jan. Nov. spec.
45. Amphiesma stolatum. D. B.
46. — subminiatum. D. B.
47. Dryinus nasutus. Merr.
48. Oxybelis prasinus. Wagl.
49. Psammophis pulverulentus. Boié.
50. Hypsirhina enhydris. D. B.
51. — Bocourti. Jan. Nov. spec.
52. Eurostus plumbeus. D. B.
53. Homalopsis buccatus. Fitz.
54. Cerberus boæformis. D. B.
55. Erpeton tentaculatum. Lacép.
56. Chrysopelea ornata. Boié.
57. Bungarus annularis. Daudin.
58. Naja tripudians. Merr.
59. Hydrophis pelamidoïdes. Schleg.
60. — gracilis. Schleg.
61. Echidna elegans. Merr.
62. Trigonocephalus Blomhoffii. Boié.
63. Bothrops viridis. Wagl.

§ II. BATRACIENS.

Les Batraciens recueillis à Siam ne sont pas très-nombreux. Ils se rapportent aux espèces suivantes :

BATRACIENS.

1. Epicrium glutinosum. Wagl.
2. Oxyglossus lima. Tsch.
3. — lævis. Gthr.
4. Rana tigrina. Daud.
5. Limnodytes erythræus. D. B.
6. Polypedates rugosus. D. B.
7. Bufo scaber. Daud.
8. — isos. Less.
9. Kaloula pulchra. Gray.
10. Engystoma ornatum. D. B.

Quelques-uns de ces animaux sont très-rares dans les collections erpétologiques et n'avaient jamais été vus au Muséum; tels sont l'*Epicrium glutinosum,* Wagl.; l'*Oxyglossus lima,* Tsch.; l'*Oxyglossus lævis,* Gthr., et le *Bufo isos,* Lesson.

Je citerai également ici le *Kaloula pulchra,* dont le Muséum ne possédait que deux individus rapportés de Java par Diard. Leur forme générale est ramassée; le dos est bombé, la tête petite, à peine distincte du tronc ; les doigts sont libres ; ceux des membres antérieurs ont leur extrémité terminale élargie et coupée carrément, d'où avait été tirée la dénomination générique de *Hylædactylus,* Tschudi, à laquelle, par droit de priorité, doit être substituée celle de *Kaloula,* Gray.

Les sujets rapportés de Siam semblent avoir le museau encore plus court, la tête proportionnellement plus petite et plus enfoncée dans les épaules; ils sont d'une plus grande taille, et les couleurs en sont plus vives.

Le coassement de ce crapaud, qu'on peut comparer au mugissement du bœuf, n'a lieu que pendant les nuits où la pluie tombe. Il fait entendre très-distinctement les deux syllabes ung-ang, la première sur un ton assez élevé et vibrant qui semble sortir d'une caisse ou d'un vase métallique, la seconde sur un ton de basse; ces sons étourdissants et monotones sont très-propres à plonger dans un profond sommeil ceux qui se trouvent dans le voisinage de ces bruyants Batraciens.

§ III. POISSONS.

Je commencerai par exposer quelques observations que j'ai faites sur une famille très-intéressante, tant par la structure particulière des espèces qui y sont comprises, que par les ressources qu'elle fournit à l'alimentation des Siamois, peuple éminemment ichthyophage, dont la principale nourriture consiste en riz, poissons, légumes et fruits. Les espèces de cette famille ne sont pas nombreuses, mais les individus en sont extrêmement abondants dans l'Inde, l'extrême Orient et particulièrement à Siam. Ce dernier pays est heureusement favorisé par les inondations périodiques des réseaux de canaux aboutissant à des fleuves larges et profonds. Ces poissons fournissent la matière d'une exportation considérable pour la Chine, Singapour et Java. Ils sont bien connus des zoologistes, mais je serais très-heureux si je pouvais donner quelques détails nouveaux ou confirmer ceux mentionnés par les voyageurs.

Cette famille est celle des Pharyngiens labyrinthiformes nommés par Constant Duméril Hydrotamies dans son *Ichthyologie analytique*, et dont la diagnose de Cuvier et Valenciennes est la suivante : Une partie de leurs pharyngiens supérieurs est divisée en petits feuillets plus ou moins nombreux, irréguliers, interceptant des cellules dans lesquelles il peut demeurer de l'eau qui découle sur les branchies et les humecte pendant que l'animal est à sec, ce qui permet à ces poissons de ramper à une distance assez grande des cours d'eau ou des étangs où ils font leur séjour ordinaire : propriété singulière qui n'a pas été ignorée des anciens et qui fait croire au peuple, dans l'Inde, que ces poissons tombent du ciel. En effet, ils peuvent parcourir de grandes distances, en glissant dans les herbes, pourvu qu'elles soient mouillées. En été, lorsque les fortes chaleurs ont desséché les étangs ou après une pluie torrentielle amenée par des orages fréquents à cette époque, ils quittent, pendant la nuit, les mares bourbeuses dans lesquelles ils sont entassés, afin de chercher l'élément propre à la vie et sans lequel ils finiraient par succomber.

Le dernier évêque de Siam, M. Pallegoix, raconte, dans le livre qu'il a écrit sur ce pays, le fait suivant : « Une année que le poisson était à vil prix,

je crus bien faire d'acheter une provision de ces animaux vivants composée d'Anabas, d'Osphrosmènes, de Trichopodes et d'Ophicéphales; j'en lâchai 2,500 kilos dans les étangs de mon séminaire, mais en moins d'un mois les neuf dixièmes s'étaient sauvés à la faveur d'une pluie survenue dans la nuit. » Les Siamois, qui sont un peuple observateur, savent bien que ces poissons, dont ils connaissent les émigrations, ne tombent pas du ciel. Ils se livrent avec ardeur à la pêche, et les instruments employés par eux sont : la ligne, la trouble, l'épervier, la senne, le harpon, la nasse, l'étiquet et les claies.

A l'époque où le fleuve débordé rentre dans son lit, les canaux et les étangs fourmillent de poissons; alors chacun fait sa provision pour l'année. On écaille le poisson et on le laisse tremper dans l'eau salée durant une nuit; on le lave à la rivière, puis on l'expose au soleil sur des claies de bambous. Après quelques jours, il est parfaitement sec, se conserve fort bien, et, en vieillissant, il acquiert la saveur du jambon.

Il est rare que la disette se fasse sentir dans ce pays; on raconte cependant qu'en février 1693, l'inondation n'ayant pas eu lieu, le Më-nam était fort bas et devint tout à coup si épais et si vert qu'on l'eût dit propre à teindre en cette couleur; une sorte de crème encore plus épaisse couvrait toute la surface de ce grand fleuve. Une quantité prodigieuse de poissons mourut. Ce phénomène dura environ quinze jours, l'eau redevint peu à peu claire et potable. La sécheresse fut encore plus grande en 1696, et menaçait les Siamois d'une double disette, car les rizières n'avaient pu être ensemencées. Heureusement, vers la fin d'août, l'inondation se répandit dans les campagnes et rendit l'espoir aux populations consternées.

Le premier des poissons servant à l'alimentation est l'Anabas, appelé dans le pays *Pla-mò*. Il a les pharyngiens labyrinthiformes portés au plus haut degré de complication; le corps est rond, couvert de fortes écailles, la tête large, le museau court et obtus; les bords des opercules, fortement dentelés, sont très-favorables à la locomotion. J'en ai vu à terre, marchant à l'aide de leurs opercules qu'ils ouvrent et ferment alternativement.

Vient ensuite l'Osphromène appelé *Pla-duk*, poisson commun, dont la chair est délicieuse et délicate; les principaux caractères qui le distinguent sont d'avoir le corps aplati latéralement et le chanfrein un peu concave; l'anale occupe plus d'espace que la dorsale, et le premier rayon mou des ventrales est très-prolongé. Il a été, dit-on, transporté de Chine dans les rivières de l'île Mau-

rice, où il parvient à une forte taille. On possède, au Muséum, un exemplaire de cette localité, long de 0m70. On trouve, sur les marchés de Bangkok, l'*Osphromenus siamensis*, Günth; j'en ai vu souvent; sa taille ne dépasse pas 0m10 à 0m15. Les Trichopodes lui ressemblent beaucoup, mais ils sont encore plus petits, le chanfrein est moins concave, la dorsale moins étendue en longueur; le premier rayon mou des ventrales est aussi très-allongé. Ces poissons sont marqués d'une tache noire sur le côté. Les deux espèces dont je viens de parler, *Osphromenus olfax* et *Trichopus trichopterus*, C. V., appartiennent à la même famille que l'Anabas par le caractère principal, mais semblent, en raison de leur construction extérieure, ne point pouvoir quitter l'eau; cependant la vie persiste très-longtemps quand ils sont à sec.

Le quatrième genre est celui des Ophicéphales, dont j'ai rapporté plusieurs espèces que les Siamois savent distinguer; la grande appelée par eux *Pla-xado*, et la moyenne *Pla-xon*, sont connues des naturalistes sous les noms de *Ophicephalus micropeltes*, K. et v. H., et *O. melanosoma*, Blkr. Elles sont d'une grande ressource pour le pays. On les connaît aussi sous le nom de poissons fuyards; en effet, les Ophicéphales rampent loin de leur séjour ordinaire, à de grandes distances; souvent ils s'échappent, au marché, du panier dans lequel ils sont enfermés. J'en ai vu, plusieurs fois, au moment de la marée descendante, rester sur la fourche d'une branche à quelques centimètres au-dessus des eaux. Enfin, ce sont ces poissons que l'on pêche communément dans la saison sèche à l'aide de paniers tressés en bambous, dans des mares infectes et bourbeuses, et souvent en grande quantité. Ils ont le même caractère anatomique que les précédents, mais ils en diffèrent par la forme extérieure de leur corps qui est allongé et cylindrique; le museau est court et la tête déprimée, garnie, en-dessus, d'écailles polygonales; ils n'ont pas d'aiguillons à leurs nageoires.

Je dois signaler ici un fait inconnu, c'est le bruit que fait entendre un *Pleuronecte*, le *Cynoglossus xiphoideus*, Günth, appelé par les Siamois *Platimna*[1], dont la traduction est poisson langue de chien. Ce poisson a l'habitude de se coller fortement aux parois des barques. Il comprime ainsi l'air ou l'eau, et lorsqu'il s'en détache en partie, il fait entendre un bruit sonore. Quand plusieurs de ces poissons se trouvent réunis, ces sons deviennent harmonieux

1. Nom tiré de la figure de l'ensemble de la forme du corps.

par la consonnance des notes qu'ils produisent et ils ont quelques rapports avec certains accords graves donnés par l'orgue. C'est toujours durant les plus belles nuits tropicales, que ces sortes de concerts ont lieu.

En terminant cette courte indication sur quelques-uns des poissons du royaume de Siam, je dois adresser des remercîments à M. le docteur de Blecker, si connu par ses nombreux et intéressants travaux sur la Faune ichthyologique de l'archipel Indien. Occupé, en ce moment, à la publication d'un magnifique ouvrage relatif à cette Faune, le savant naturaliste a bien voulu recevoir en communication et examiner la collection formée par mes soins. Comme il y avait lieu de le prévoir, la plupart de ces poissons lui étaient connus et avaient été nommés par lui, mais ils manquaient presque tous aux galeries du Muséum d'histoire naturelle de Paris. Douze espèces cependant sont nouvelles, l'une est même devenue pour M. de Blecker le type du genre nouveau *Heterobagrus*, et il m'a fait l'honneur de lui donner le nom de *H. Bocourti*. Les deux autres qu'il n'a point décrites appartiennent, la première au genre *Pangasius* de Valenciennes, et la seconde, au genre *Micronema* de l'ichthyologiste hollandais.

Elles sont toutes les deux fort intéressantes comme espèces alimentaires, remarquables par la saveur excellente de leur chair. Le Pangase, en particulier, est d'autant plus estimé qu'il est plus rare, de sorte qu'il est spécialement réservé pour la table du roi et des grands personnages.

GENRE PANGASIUS, Valenciennes.

Dents maxillaires et voméro-palatines sur plusieurs séries, petites et aiguës; les voméro-palatines, en quatre groupes distincts; barbillons au nombre de quatre, charnus, sus-maxillaires et sous-maxillaires; yeux postérieurs; museau obtus, charnu, large et convexe; membrane interbranchiale profondément creusée; 8 à 11 rayons branchiostèges.

Pangasius Larnaudii, Bocourt.

Pl. 1, fig. 2, 2 *a*.

Corps peu allongé, trapu, comprimé, beaucoup plus élevé que large; la plus grande hauteur se trouve au niveau des ventrales; elle est un peu plus de 4 fois dans la longueur du corps, y compris le lobe inférieur de la nageoire caudale. La tête est comprise 4 fois 1/2 dans la longueur du corps sans compter la caudale, et 5 fois 2/5 avec la caudale; sa hauteur a un tiers de moins que sa longueur et la longueur dépasse un peu son épaisseur. Ligne rostro-dorsale de la tête concave au sommet et convexe au-dessus de l'œil; le bouclier peu apparent, lisse, avec un sillon longitudinal; de petites crêtes inter-pariétales et une plaque trigone à leur sommet attachée à l'os inter-épineux; yeux ovales, à grand diamètre presque horizontal, contenus cinq fois dans la longueur de la tête et distants l'un de l'autre de cinq diamètres; narines légèrement rebordées, éloignées l'une de l'autre de la moitié du diamètre de l'œil; l'antérieure est placée en avant près de la bouche, l'autre un peu au-dessus; les barbillons sus-maxillaires médiocres, atteignant le bord antérieur de l'opercule; les sous-maxillaires de moitié plus petits; lèvres charnues, plissées transversalement à l'angle de la bouche; dents maxillaires petites, aiguës, très-nombreuses et très-serrées, disposées sur plusieurs rangs, formant, sur le maxillaire supérieur, une bande demi-lunaire et disposées, sur le maxillaire inférieur, en fer à cheval; dents voméro-palatines divisées en quatre groupes, dont les externes, les palatins, sont très-rapprochés des vomériens; ceux-ci sont bien séparés l'un de l'autre, au milieu, par un sillon et forment ensemble une bande transversale courbe; os scapulaire long, lisse et pointu; à l'aisselle, des pores très-visibles; ligne latérale droite, à rameaux simples et peu marqués; nageoire dorsale située au tiers antérieur de la longueur du corps, sans compter la caudale, et assez élevée à cause d'un prolongement membraneux du premier rayon épineux; elle est aussi haute que la région du corps la plus élevée; la longueur de sa base est le tiers de sa hauteur; une épine assez forte, dentelée en arrière, égale en longueur à l'espace compris entre la partie antérieure de l'opercule et le bout du museau; adipeuse grande,

quatre fois aussi haute qu'elle est large à sa base, arrondie en avant et formant un lobe en arrière; pectorales pointues, à prolongement cutané du premier rayon épineux semblable à celui de la dorsale; épine dentelée dans toute son étendue; ventrales très-aiguës, presque aussi longues que les pectorales, à premier rayon faible et ondulé; anale anguleuse, échancrée à son bord inférieur et courte: sa longueur, qui ne dépasse que d'un quart sa hauteur, est comprise 4 fois 3/5 environ dans la longueur du corps, la caudale exceptée; celle-ci profondément divisée, à lobes aigus et un peu rentrants, le supérieur long d'un cinquième de plus que l'inférieur. La partie supérieure est d'un gris bleuâtre; la tête est glacée de tons verdâtres; la partie inférieure est argentée ou nacrée; les yeux sont argentés, les bords légèrement marqués de rouge; les pectorales et les ventrales d'un beau rouge vermillonné; cette couleur règne seulement sur les bords externes de l'anale et de la caudale; une belle tache noire placée sur l'os de l'épaule, derrière la pectorale.

B. 8, D. 1/7, P. 1/11, V. 1/5, A. 3/25, C. 7/19/7.

Remarque. Cette espèce est facile à distinguer de ses congénères par des caractères qui lui sont propres. En premier lieu, sa forme trapue l'éloigne des quatre décrites par M. de Blecker; puis, sa tête couverte d'une peau lisse, la sépare de l'espèce typique. De plus, elle est nettement caractérisée par sa grande tache axillaire noire, par ses nageoires, et, en particulier, par le prolongement cutané du premier rayon de la dorsale et des pectorales, par les petites dimensions relatives de l'anale qui est à peine de la longueur de la tête; enfin, par sa caudale bien fourchue, dont les extrémités sont en croissant et dont le lobe supérieur est d'un cinquième plus long que l'inférieur.

La reconnaissance que je dois au père Larnaudie, des Missions étrangères, correspondant du Muséum d'histoire naturelle, pour l'aide bienveillante qu'il m'a prêtée pendant mon séjour à Siam et le souvenir de nos bonnes relations qui m'ont été si précieuses pendant les sept mois que j'ai passés dans ce pays, m'engagent à lui dédier cette espèce, originaire des vastes lacs situés dans le nord du royaume. Elle parvient, dit-on, à de grandes dimensions, 1^m à 1^m50. Sa chair est extrêmement succulente et délicate; on l'élève et on l'engraisse à Ajuthia, dans des cours d'eau que ferment des grillages de bambous.

Cette espèce ne paraît pas sur les marchés de Bangkok, à cause de son prix trop élevé; aussi, est-elle réservée pour la table des grands personnages.

GENRE MICRONEMA. Bleeker[1].

Caractères. Quatre barbillons; deux sus-maxillaires, deux sous-maxillaires; dents maxillaires disposées en une bande courbe et les vomero-palatines sur une bande transversale non interrompue; yeux postérieurs; narines antérieures tubulées; mâchoire inférieure proéminente au-devant de la supérieure; ouverture de la bouche médiocre, fortement oblique; 12 à 14 rayons branchiostéges.

Micronema Bleekeri, Bocourt.

Pl. 1, fig. 3, 3*a*, 3*b*, 3*c*.

Caractères. Corps assez allongé, comprimé; la hauteur un peu plus de six fois dans la longueur y compris la caudale; tête déprimée, aiguë, égale environ au sixième de la longueur du corps avec la caudale; la longueur de la tête est le double de sa hauteur et de sa largeur; les yeux sont postérieurs à l'angle de la bouche; leur diamètre est le sixième de la longueur de la tête; ils sont séparés l'un de l'autre par près de trois diamètres; la ligne rostro-dorsale de la tête est concave, la nuque convexe; le bouclier de la tête porte un sillon médian, et, en arrière, atteint une crête inter-pariétale très-saillante; museau déprimé, à contour arrondi; narines antérieures distantes l'une de l'autre, faiblement tubulées, rapprochées du bord antérieur du museau; mâchoire inférieure proéminente au-devant de la supérieure : elle a peu de hauteur et se relève en avant; dents aiguës, recourbées en arrière, sur plusieurs séries, presque égales, très-apparentes, formant une large bande semi-

1. Ce genre du groupe des Silures appartient à la quatrième *stirps*, établie par M. de Bleeker, celle des *Phalacronotini*, dans la sixième sous-famille, celle des Siluriformes, qui est une des divisions de la famille des Siluroïdes. Caractères de cette quatrième *stirps* : dorsale nulle; dents maxillaires sur plusieurs séries, des dents au palais; yeux voilés; caudale bilobée, non unie à l'anale.

lunaire à la mâchoire supérieure et une autre plus grêle en fer à cheval à l'inférieure; les voméro-palatines disposées en une bande plus grêle, s'élargissant un peu à chaque extrémité, et parallèle à la bande des dents intermaxillaires; barbillons sus-maxillaires grêles, courts, ne dépassant pas l'angle de la bouche; les inférieurs encore plus grêles, très-courts, à peine visibles, insérés près du bord interne des os maxillaires inférieurs et un peu en avant de l'angle de la bouche. L'orifice buccal, en largeur, a un tiers de plus qu'en longueur, et son étendue est comprise environ trois fois et demie dans la celle de la tête; les lèvres sont larges au niveau de l'angle de la bouche; la ligne latérale est droite, formée par de petits tubes contigus légèrement penchés d'avant en arrière. Aucun pore apparent à l'aisselle; au lieu de dorsale, un petit tubercule sous-cutané; pectorales un peu aiguës, plus courtes que la tête; premiers rayons épineux, petits, comprimés, égalant la distance qui sépare le bord postérieur de l'œil du bord postérieur de l'opercule; ventrales aiguës, dont la longueur correspond à peine à la moitié des pectorales; anale ayant une étendue triple de celle de la tête, séparée de la caudale par un espace qui est le tiers de la base de cette dernière; celle-ci est profondément échancrée et à lobes aigus dont l'inférieur, un peu plus long à cause de son attache, ne dépasse cependant pas l'autre; elle est comprise onze fois dans la longueur de tout le corps.

La couleur est olivâtre en-dessus, et, en-dessous, d'un blanc perlé; sur la base de la caudale, il y a une bandelette violette oblique de haut en bas et d'arrière en avant; les nageoires sont d'un vert jaunâtre; les bords de l'anale et de la caudale sont teintés et comme sablés de gris violacé. Ce poisson a été pêché dans le Më-nam.

Micronema Bleekeri, B. 14, P. 1/13 à 1/14, V. 1/8, A. 79, C. 1/18/1.
Micr. typus, B. 14 à 15, P. 12 à 14, V. 1/8, A. 86 à 93, C. 1/15/1.
Micr. hexapterus, B. 12 à 13, P. 1/16 à 1/17, V 1/7, A. 74 à 83, C. 1/15/1.

Remarque. Cette espèce est facile à distinguer du *Micronema hexapterus* par sa tête beaucoup plus grande et par les faibles dimensions de ses barbillons.

Elle est plus voisine du *M. typus*, mais s'en distingue cependant très-facilement : 1° Sa tête est relativement plus grande ; 2° la bande de dents voméro-palatines diffère un peu par l'élargissement de ses extrémités; 3° les yeux

et les barbillons sont plus petits; 4° il y a une bandelette violacée et oblique à la base de la queue au lieu d'une tache ronde; 5° l'anale est seulement trois fois aussi longue que la tête, et non quatre fois comme dans le *M. typus*.

Je me fais un devoir et un plaisir de donner à cette espèce le nom du savant naturaliste, M. le docteur de Bleeker.

GENRE HETEROBAGRUS.

M. de Bleeker a bien voulu m'adresser la note suivante sur une nouvelle espèce de la famille des Siluroïdes, que j'ai rapportée de Siam.

Heterobagrus, Bleeker.

Dentes maxillis et vomero-palatini pluriseriati, parvi, acuti, vomero-palatini in vittam semilunarem continuam dispositi. Cirri inframaxillares margini maxillæ anteriori approximati. Oculi liberi, subverticales. Caput compressum, scuto granoso, rostro conico. Crista interparietalis granosa, os interspinosum attingens. Dorsum valde compressum. Pinna adiposa elongata. Spinæ osseæ; dorsalis gracilis, longissima, edentula; pectorales crassæ postice serratæ. Pinna analis brevis mediæ adiposæ circiter opposita. Radii pinnarum semipinnati. Cauda elongata; caudalis biloba. B. 8. D. 1/7.

Heterobagrus Bocourti, Bleeker.

Pl. 1, fig. 1, 1 *a*, 1 *b*.

Heterobagr. corpore elongato, compresso, antice altiore quam lato, altitudine 4 1/2 circiter in ejus longitudine absque, 6 et paulo in ejus longitudine cum pinna caudali; capite depressiusculo acuto 4 1/3 ad 4 1/4 in longitudine corporis absque, 5 5/6 circiter in longitudine corporis cum pinna caudali; altitudine et latitudine capitis 1 3/5 fere in ejus longitudine; linea rostro-dorsali vertice concava, nucha, fronte rostroque convexa; oculis lateraliter spectantibus, diametro 4 circiter in longitudine capitis, diametro 1 1/5 circiter distantibus; scuto capitis granuloso, granulis confertis æqualibus irregulariter collocatis; sulco longitudinali basin cristæ interparietalis attingente diviso; crista interparietali tota rugoso-granulosa, gracili, tota conspicua, triplo circiter longiore quam basi lata, apice rotundato os interspinosum cordiforme rugosum vel granulosum attingente; rostro convexo oculo multo longiore, linea anteriore obtuse rotundato; naribus posterioribus oculi diametro circiter ante orbitam perforatis, oculi diametro 1/2 circiter a naribus anterioribus remotis; dentibus pluriseriatis parvis æqualibus, intermaxillaribus in vittam leviter curvatam, vomero-palatinis in vittam semi-lunarem, inframaxillaribus in vittam formam ferri equini referentem dispositis; cirris nasalibus regionem postocularem, supramaxillaribus pinnam caudalem, inframaxillaribus externis apicem pinnæ pectoralis, inframaxillaribus internis os scapulare attingentibus; ore subinfero; operculo radiatim rugoso; ossibus suprascapulari et scapulari

acuto rugosis; linea laterali simplice rectiuscula; axilla poro mucoso bene conspicuo; pinna dorsali radiosa acuta, plus triplo altiore quam basi longa, spina et radio 1° corpore plus duplo altioribus; spina gracili compressa lateribus rugosa, pinna adiposa elongata, elevata, anali quadruplo circiter longiore, plus quintuplo longiore quam alta, oblique et obtuse rotundata, antice dorsali radiosæ contigua; pinnis pectoralibus acutis capite vix brevioribus, spina crassa antice granosa, lateribus rugosa postice valde serrata; ventralibus acutis, pectoralibus paulo brevioribus, analem non attingentibus; anali plus tota ejus longitudine ante finem dorsalis adiposæ desinente, duplo fere altiore quam basi longa, acuta, non emarginata; caudali profunde incisa lobis acutis, superiore (quam inferiore longiore?) 3 3/5 circiter in longitudine corporis; colore corpore pinnisque fuscescente?

B. 8. D. 1/7, P. 1/11, V. 1/5, A. 3/7 vel 3/8, C. 1/15/1 et lat. brev.

Hab. — Siam (Bangkok), in fluviis.

Longitudo speciminis descripti, 235'''.

Remarque. — Le type nouveau, représenté par l'espèce décrite, tient le milieu entre les genres Hypselobagrus, Pseudobagrichthys et Bagrichthys. Si l'on n'en voyait que la tête, on n'hésiterait pas à le rapporter au genre Hypselobagrus. Si, au contraire, on ne tenait compte que du dos et des nageoires dorsales, on ne pourrait manquer d'y voir un Bagrichthys. Et si l'on n'en observait que la moitié supérieure du corps, tous les Silurogistes y verraient un Pseudobagrichthys. Mais on ne saurait rapporter l'espèce à aucun de ces types, parce qu'elle ne présente ni la dentition ni l'organisation des barbillons, et de l'épine dorsale des Bagrichthys et des Pseudobagrichthys, ni la construction des rayons, ni la position reculée de l'anale, ni l'armature de l'épine dorsale des Hypselobagrus.

La couleur du corps et des nageoires de l'espèce semble avoir été brune, mais elle est trop mal conservée pour qu'on puisse la déterminer avec certitude [1].

EXPLICATION DES PLANCHES

PLANCHE I.

Fig. 1. Heterobagrus Bocourti, Blkr; 1 *a*, tête vue en dessus; 1 *b*, dents intermaxillaires et vomero-palatines et dents sous-maxillaires.

Fig. 2. Pangasius Larnaudii, Bocourt; 2 *a*, dents de la mâchoire supérieure et dents vomero-palatines.

Fig. 3. Micronema Bleekeri, Bocourt; 3 *a* et 3 *b*, tête vue en dessus et en dessous; 3 *c*, dents de la mâchoire supérieure et dents vomero-palatines.

1. Le dessus du corps est brun verdâtre; yeux et parties inférieures argentés; dorsales et caudale olivâtres; les autres nageoires d'un jaune pâle. (Note du voyageur.)

DESCRIPTION

DE

QUELQUES OISEAUX NOUVEAUX

APPARTENANT

A LA COLLECTION ZOOLOGIQUE DU MUSÉUM

PAR

M. J. VERREAUX

AIDE NATURALISTE

---

§ 1.

Tanysiptera Riedelii, J. Verr.

PLANCHE III, FIG. 1.

Suprà viridi-cærulea; subtùs alba; scapularibus indicis; uropygio albo, rostro corallino; pedibus rubro-brunneis.

Tête, cou, haut du dos et couvertures alaires vert aigue-marine avec la base des plumes noire; parties latérales du dos, scapulaires, une partie des rectrices alaires et des rémiges d'un bleu d'indigo plus clair sur le rebord des plumes; cette dernière nuance se trouvant mélangée à la teinte aigue-marine de la région parotique, ainsi que sur les côtés du cou.

Toutes les parties inférieures, à partir du menton, le croupion et la queue d'un blanc pur; les trois rectrices latérales finement liserées de bleu indigo sur une partie de leurs barbes extérieures; les deux médianes ayant

une partie de leur longeur, à un pouce de leur base, liserée de vert aigue-marine, puis de cette même couleur jusqu'à la palette blanche qui les termine ; le rachis en est noir, excepté à la base et vers le bout, rémiges noires avec une partie de leurs barbes externes bleu indigo très-foncé ; couvertures inférieures des ailes noires. Bec rouge de corail ; tarses brun-rougeâtre ; doigts et ongles bruns.

	Cent.	Mill.
Longueur totale	35	»
« de l'aile fermée	10	5
« de la queue	21	»
« du bec à partir de sa base	3	4
« du tarse	1	5

Cette espèce que nous considérons comme nouvelle, et que nous sommes heureux de dédier au voyageur qui l'a adressée au Muséum de Paris, diffère au premier abord de toutes les autres connues par la teinte de son plumage qui a une grande analogie de coloration avec celui du Cotinga Cayana de Linné, plutôt qu'avec celui des espèces que nous connaissons, et dont plusieurs ne sont que nominales, comme l'observe judicieusement notre savant ami, le professeur H. Schlegel, dans son magnifique travail sur la collection de Leyden.

Malheureusement, M. Riedel, assistant-résident à Gorantalo (îles Célèbes), ne nous donne aucun renseignement sur l'habitat exact, ni sur les mœurs de cet oiseau, qui sont, sans aucun doute, analogues à celles des espèces que nous connaissons déjà, c'est-à-dire solitaires et vivant dans les grandes forêts où elles chassent aux insectes.

§ 2.

Myiobius latirostris, J. Verr.

PLANCHE III, FIG. 2.

Suprà brunneo-olivaceus; subtus rufescens; gulâ dilutiori; rectricibus albido-fimbriatis.

Male : brun olivâtre en dessus, plus foncé sur la tête où les plumes sont assez longues pour former une espèce de huppe : plumes du croupion très-lâches comme dans les autres espèces, frangées et terminées de roussâtre;

cette même disposition se retrouve sur une partie des couvertures sous-caudales. Toutes les parties inférieures de l'oiseau, à partir du menton, d'un roussâtre uniforme, excepté sur la gorge où il est plus clair. Rémiges brun-noirâtre, les secondaires bordées de roussâtre clair, et à troisième rémige qui est la plus longue; queue longue, légèrement arrondie, un peu échancrée au centre, d'un brun clair légèrement olivâtre, la barbe externe de la première et toutes les autres terminées de blanchâtre. Bec assez long, très-élargi à partir de la base, très-aplati, et terminé par un petit crochet. De longues barbes dirigées en avant arrivant à plus des trois quarts de sa longueur. Tarses et doigts grêles; ongle du doigt du milieu très-tranchant, les autres comprimés.

	Cent.	Mill.
Longueur totale	13	»
« de l'aile fermée	7	»
« de la queue	6	7
« du bec à partir de sa base	1	3
« du tarse	1	8

Femelle : cette dernière ne diffère du précédent que par sa teinte plus pâle, et principalement par la couleur roussâtre des plumes du croupion et des couvertures sus-caudales qui sont aussi rousses que les parties inférieures, ainsi que par la frange blanchâtre qui borde la queue qui est moins visible.

Dans les deux sexes, le bec et les tarses paraissent avoir été brun-clair.

Cette nouvelle espèce a été adressée au Muséum de Paris par M. Bonnecourt, qui l'avait tuée à Sainte-Lucie, dans la Nouvelle-Grenade.

§ 3.

Centropus Lafresnayanus, J. Verr.

PLANCHE II.

Masc. Viridis, cæruleoque reluscens; alis rufis, caudâ nigra, viridi cærulescente; rachidibus nigris; rostro nigro ad basim, reliquo corneo; iride rubro.

Male : couleur généralement noire à reflets bleus d'un sens et verts de l'autre, suivant l'exposition de la lumière; ayant, comme dans la majeure partie

des espèces de ce genre, le rachis des plumes d'un noir luisant; ailes roux marron, plus foncées en dessus qu'en dessous; les rémiges primaires terminées de brun verdâtre, coloration qui se retrouve sur les rémiges secondaires les plus rapprochées du corps; queue noire à reflets vert foncé, moins foncé en dessous.

Bec noir à sa base, couleur de corne sur le reste; iris rouge; tarses et ongles ardoisés.

	Cent.	Mill.
Longueur totale	44	»
« de l'aile fermée	18	»
« de la queue	27	»
« du bec	3	»
« du tarse	4	5

Fœm. : suprà brunneo-nigra; subtus albo-brunnea; rachidibus flavido-albidis.

Femelle : toutes les parties antérieures, y compris le dos, la poitrine et les flancs, d'un brun noirâtre en dessus, et blanchâtre en dessous, avec des lignes jaune-blanchâtre au centre de chaque plume; le reste du corps est de la même coloration que dans le mâle.

Bec brun-clair à sa base, jaunâtre sur le reste. Sa taille est de deux centimètres moindre que dans le précédent.

Jeune mâle : ne diffère de l'adulte que par le mélange de la coloration qui tient des deux sexes, c'est-à-dire qu'il présente encore des lignes jaunâtres, tant en dessus qu'en dessous, qui sont si caractérisées dans la femelle, mais il est facile de voir sur une partie des plumes le noir apparaître et prédominer. Les ailes et la queue sont de la même coloration que chez le mâle adulte, et la taille n'en diffère pas.

Cet oiseau ressemble beaucoup au Centropus Tolu, d'Illiger, ou Cuculus Tolu, de Linné, mais il s'en distingue au premier abord par sa taille plus forte, ainsi que par les reflets bleus de la tête et du corps; la taille du Tolu n'excédant pas une longueur totale de 37 centimètres.

La femelle, surtout, a une coloration beaucoup plus vive que dans le Tolu, comme nous avons été à même de l'observer sur les deux beaux sujets conservés dans la collection de feu le baron de La Fresnaye, à la mémoire duquel nous dédions cette espèce comme un hommage rendu aux nombreux travaux scientifiques que cet homme éminent a faits durant sa vie, car, nous pouvons

le dire avec orgueil pour notre pays, dès sa plus tendre enfance le baron de La Fresnaye avait consacré tous ses loisirs aux sciences naturelles, et nous pouvons ajouter que plus tard, quoiqu'il se trouvât à la tête d'une nombreuse famille, il n'y eut pas de sacrifices qu'il ne fît, non-seulement pour acquérir des collections considérables qui devaient lui fournir les moyens de décrire tout ce qu'il a publié, mais encore pour amasser de précieux matériaux dont sa mort nous a privés. En effet, nous avons été surpris, lorsque nous fûmes appelés par la famille à dresser le catalogue de sa collection ornithologique, de trouver une réunion aussi nombreuse et aussi riche en objets d'histoire naturelle. La collection d'oiseaux à elle seule contenait plus de sept cents types décrits successivement dans différents ouvrages, entre autres dans ceux de d'Orbigny, du *Magasin* et de la *Revue zoologique*, etc.

Le premier mâle que nous avions décrit dans nos notes provenait d'un envoi de Madagascar reçu par mon frère Édouard Verreaux.

Nous sommes heureux de pouvoir constater, sur les beaux sujets reçus il y a peu de temps de la côte Est de Madagascar par les soins de M. Grandidier, l'un des voyageurs les plus zélés, et qui vient d'enrichir le Muséum d'un nombre considérable de raretés, que nos prévisions étaient bien fondées, lorsque nous considérions cette espèce comme distincte du Centropus Tolu décrit par Linné.

NOTE

SUR

L'ELAPHURUS DAVIDIANUS

ESPÈCE NOUVELLE DE LA FAMILLE DES CERFS

PAR

M. ALPHONSE MILNE EDWARDS

Dans une lettre datée de Pékin le 21 septembre 1865, et adressée au professeur de Mammalogie, le père Armand David, missionnaire de la congrégation des lazaristes et correspondant du Muséum d'histoire naturelle, donna les renseignements suivants :

« A une lieue au sud de Pékin, il y a un vaste parc impérial qui peut avoir une douzaine de lieues de circuit; c'est là que de temps immémorial vivent en paix des Cerfs, des Antilopes à goître, etc. Aucun Européen ne peut pénétrer dans ce parc; mais ce printemps, m'étant hissé sur la muraille d'enceinte, j'ai eu la bonne fortune de voir, assez loin de moi, un troupeau de plus de cent de ces animaux qui m'ont paru être des Élans. Malheureusement ils n'avaient pas de cornes à cette époque; ce qui caractérise l'animal que j'ai vu, c'est la longueur de la queue qui m'a paru être relativement aussi longue que chez l'Ane, caractère qui ne convient à aucun des cervides que je connais.

« Il est aussi plus petit que l'Élan du nord. Jusqu'ici j'ai fait des tentatives infructueuses pour avoir une dépouille de cette espèce. Il est impossible d'en avoir même des parties, et la légation française se sent incapable

de réussir à obtenir ce curieux animal par des démarches officieuses auprès du gouvernement chinois. Heureusement je connais des soldats tartares qui vont faire la garde dans ce parc, et je suis sûr que moyennant une somme plus ou moins ronde j'aurai avant l'hiver quelques peaux que je m'empresserai de vous envoyer. Les Chinois donnent à cet animal le nom de *Mi-lou* et plus souvent celui de *Sseu-pou-siang*, qui signifie les quatre (caractères) qui ne se conviennent pas; parce qu'ils trouvent que ce Renne tient du Cerf par les bois, de la Vache par les pieds, du Chameau par le cou et du Mulet ou même de l'Ane par la queue. »

Dans une autre lettre, datée du 1er janvier 1866, le père Armand David ajoute : « Je vous ai parlé d'un animal que j'ai découvert dans le parc impérial et qui est un *Renne à longue queue*, à très-grandes cornes, la femelle n'en ayant point, me dit-on. Jusqu'à présent je me donne une peine incroyable pour en avoir des peaux; j'ai espoir d'en obtenir deux ces jours-ci! »

En effet, le 30 du même mois, il annonça la réalisation de son désir. « Dans mes deux dernières lettres, disait-il, je vous ai signalé un Renne qui me semble différer spécifiquement du *Cervus Tarandus* de Linné, et que je cherchais vainement à me procurer. A force d'efforts et d'argent, je viens d'avoir le bonheur de réussir à en obtenir deux peaux que je vous enverrai aussitôt que la saison le permettra.

« M. de Bellonnet, notre chargé d'affaires, qui, à ma demande avait fait des démarches auprès des ministres chinois pour en obtenir du parc impérial, vient aussi de m'annoncer qu'on lui en promet deux en vie. Les deux Rennes que j'ai rapportés moi-même hier sont une femelle adulte et un mâle de deux ans qui n'a qu'une seule dague pour tout bois ; mais sous peu de jours on me portera des bois de vieux mâles que je vous enverrai aussi. Nos Rennes sont tous désarmés maintenant, leurs énormes bois trifides et tri-pectinés étant tombés il y a peu de jours, à la fin de décembre surtout. Ces animaux sont de la taille d'un gros Cerf, d'un gris jaunâtre ou roussâtre, avec une ligne noire longitudinale sur le dos et une autre sur le poitrail.

« Voici quelques autres caractères par lesquels il me semble que mon Renne diffère du Renne commun. 1° la femelle n'a *jamais* de bois; 2° la queue a la forme de celle de l'âne, et dans les deux individus que j'ai, elle a une

longueur totale de près de deux pieds, dont les crins forment la moitié; 3° les doigts terminés par de larges sabots ne sont point garnis de longs poils; 4° le tour des yeux et de la bouche n'est point de la couleur indiquée pour le Renne ordinaire; les autres teintes de la robe me semblent aussi différer. Ainsi, à moins que les voyageurs modernes n'aient indiqué en Mantchourie quelque nouvelle espèce que je ne connais pas, je suis porté à croire que notre Renne constitue une nouveauté pour la science. Je crois que ce Renne habite en grand nombre les froids déserts du Thibet septentrional vers le 36° de latitude; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il se multiplie en grand nombre dans les parcs de l'empereur de la Chine où il ne trouve pas un seul lichen à brouter, et qu'il ne paraît point souffrir des longs et chauds étés de Pékin. Autrefois l'Europe méridionale n'aurait-elle pas aussi nourri cette espèce? »

Enfin, le 2 février, le père Armand David ajoute :

« M. de Bellonnet vient aussi de recevoir un couple de Rennes adultes des ministres chinois; il a eu la bonté de me faire remettre le vieux mâle qui est mort en route; il est énorme; je vous l'enverrai aussi, et ainsi l'espèce se trouvera bien représentée par un mâle vieux, un jeune et une femelle adulte. J'observe seulement que le vieux Renne a la queue plus courte que les autres; les dernières vertèbres caudales me paraissent atrophiées, outre que la touffe de longs poils est usée. »

On voit par ces extraits combien le père Armand David a dû déployer de zèle et de persévérance pour obtenir les dépouilles des Mi-lous dont le Muséum lui est redevable. Ce service n'est pas le seul qu'il ait rendu à la science [1], mais la découverte d'un grand mammifère nouveau est plus importante pour la zoologie que celle d'aucune des espèces ornithologiques dont il avait précédemment enrichi nos galeries et dont il a été rendu compte dans le premier volume de ce recueil. La collection comprenant ces pièces est arrivée au Muséum en avril 1866; je fus chargé d'en faire l'examen et je m'empressai de communiquer à l'administration ainsi qu'à l'Académie des sciences une courte notice sur le Mi-lou dont les caractères zoologiques

1. Voyez le Rapport sur diverses collections envoyées au Muséum par le père Armand David, présenté à l'assemblée des professeurs-administrateurs le 26 septembre 1864, par M. Milne Edwards. (*Nouvelles Archives du Muséum*, 1865, t. I, Bulletin, p. 1.)

m'avaient paru très-intéressants[1]. L'examen comparatif de cet animal m'a convaincu qu'il ne pouvait prendre place ni dans le genre *Tarandus* ni dans aucune autre des divisions déjà établies dans la famille des Cerfs, et qu'il devait être considéré comme le type d'un genre nouveau auquel j'ai donné le nom d'*Elaphurus*[2], afin de rappeler à la fois ses rapports avec les Cervides ordinaires et l'un de ses traits caractéristiques : la conformation de sa queue. Mais ces indications sommaires ne peuvent suffire pour faire bien connaître le Mi-lou et je me propose de présenter ici une étude plus complète de ce Ruminant remarquable.

A raison de sa forme générale, de son pelage, de ses allures lourdes et de la manière dont le mâle porte ses bois, le Mi-lou ressemble au Renne et je ne m'étonne pas qu'à première vue le père Armand David, qui possède des connaissances très-étendues en histoire naturelle, ait pensé qu'il devait se rapporter au genre *Tarandus;* mais par l'existence d'un mufle nu, par les caractères de la tête osseuse, et par plusieurs autres particularités organiques, il s'en distingue et se rapproche davantage des Cerfs proprement dits. Du reste, il diffère de tous les Cervides connus jusqu'ici par la direction et le mode de ramification des bois, ainsi que par la conformation de la queue.

Cet animal est d'assez grande taille; le mâle adulte mesure $1^{m},20$ au garrot et environ $2^{m},20$ de l'extrémité du museau à la base de la queue, la tête et le cou étant dans la position ordinaire. Ainsi que je l'ai déjà dit, ses formes sont lourdes; il est long, bas sur pattes; celles-ci sont très-massives[3]. Sa tête est grande et allongée mais ressemble à celle des Cerfs ordinaires plus qu'à celle de l'Élan ou du Renne, et le menton ne présente pas en dessous un renflement considérable comme chez ce dernier. Les larmiers sont grands; les oreilles, petites, mesurent environ 16 centimètres; elles sont couvertes en dehors, aussi bien qu'en dedans, de poils courts, mais serrés. Les poils sont gros, cassants, plus ou moins fusiformes, en général plus foncés au milieu qu'à la pointe et à la base. La couleur générale du pelage chez

1. Note sur le Mi-lou ou Sseu-pou-Siang, mammifère du nord de la Chine, qui constitue une section nouvelle dans la famille des Cerfs (*Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences* du 14 mai 1866, et *Annales des sciences naturelles,* série v, t. V, p. 380).

2. De ἔλαφος cerf et οὐρὰ queue.

3. Voy. pl. 4, fig. 1.

le mâle adulte est un mélange de gris et de fauve pâle distribués d'une manière assez uniforme, mais tirant sur le brun, dans diverses parties; le ventre et la face interne des pattes sont plus clairs, surtout vers la partie inférieure de ces dernières; mais ces régions sont d'un gris sale plutôt que blanches, et les teintes s'y fondent insensiblement. Sur la ligne médiane de l'abdomen et de la poitrine les poils s'allongent notablement et leur couleur se fonce, surtout en avant. Les flancs sont marqués d'une bande longitudinale tirant un peu sur le brun, mais mal délimitée. Sur la ligne médiane du dos, les poils sont longs, touffus et d'un brun foncé, surtout en avant, sur les épaules et à la base du cou.

Sur la face inférieure de cette dernière partie, il existe aussi une bande de poils longs et d'un brun roux qui atteignent surtout un développement considérable sous la gorge. Les poils de cette partie du corps présentent de chaque côté une disposition très-remarquable ; à la base du cou, près des épaules, ils sont dirigés en avant, et en se rencontrant avec ceux des parties latérales et supérieures de la même région, qui se dirigent en arrière et en bas, ils forment une sorte de crête courbe en forme de collerette, dont la concavité est dirigée en avant, et dont la branche supérieure remonte vers la tête. Enfin, sur les épaules, la direction des poils change de nouveau, et ceux-ci se portant d'abord de bas en haut, puis d'avant en arrière et ensuite de haut en bas, constituent une espèce de rosace très-marquée.

Les fesses sont d'un fauve clair qui d'ailleurs ne diffère que peu de la teinte des parties adjacentes du corps.

La queue est cylindrique et couverte de poils courts, dans sa portion basilaire; inférieurement elle est garnie d'une touffe de longs poils d'un brun foncé qui, d'ordinaire, descendent notablement au-dessous du talon, mais qui, chez l'individu dont il est ici question, sont en grande partie usés.

Sur la portion faciale de la tête, les poils bruns sont plus abondants que sur le reste du corps ; il existe une bande noire au-dessus de la paupière supérieure, et on remarque autour de l'œil quelques poils très-longs de la même couleur et très-épars.

Ainsi que je l'ai déjà dit, le mufle est nu.

Chez le jeune mâle dont les dagues sont déjà développées, le pelage est généralement d'une couleur plus foncée, bien que le ventre soit d'un gris

blanchâtre[1]. La crinière dorsale est très-fournie et très-brune, ainsi que les poils de la portion médiane et inférieure du cou. La collerette formée par la rencontre des poils est extrêmement marquée. La queue mesure plus de 60 centimètres de la base à l'extrémité de la touffe terminale, l'animal ayant au garrot 1^{m},07 de hauteur.

Chez la femelle[2], la queue, quoique moins longue, descend encore au-dessous du talon; le pelage de cet individu est généralement plus clair et plus jaune que celui des mâles; les crinières sont moins fournies, mais la collerette et les rosaces scapulaires sont nettement dessinées.

La conformation des bois est très-remarquable[3] et suffirait à elle seule pour autoriser la distinction entre le genre *Elaphurus* et tous les autres groupes de la famille des Cervides.

Les prolongements de l'os frontal sur lesquels ils naissent sont gros et plus longs que chez le Cerf commun; assez rapprochés à la base, ils se dirigent fortement en arrière et en dehors. Les bois sont robustes, très-grands, couchés en arrière et notablement divergents; ils ne présentent pas d'andouiller basilaire comme chez les Rennes et tous les Cerfs ordinaires dont on a formé les sections des Élaphiens et des Rusiens. Le merrain est gros et, à une assez grande distance au-dessus de la meule, il s'en détache une longue branche postérieure qui se dirige à peu près horizontalement en arrière, et descend jusqu'aux épaules, presque au niveau de l'omoplate, lorsque la tête de l'animal est au repos; de sorte qu'au-dessus des épaules le poil est souvent usé par suite du frottement des bois. Cette branche n'est guère moins forte que la perche et porte dans sa partie subterminale plusieurs andouillers disposés sur son bord externe et rapprochés entre eux, de façon à constituer par leur ensemble une sorte de palmure qui rappelle un peu celle de l'andouiller basilaire antérieur des vieux Rennes.

La perche au lieu d'être régulièrement arquée, comme d'ordinaire, est contournée en forme d'S; elle porte deux grands andouillers dirigés en arrière et en dedans et elle se termine par une fourche; enfin toute la partie supérieure de cette portion des bois est armée d'une série de tubercules dont plu-

1. Voy. pl. 4, fig. 3.
2. Voy. pl. 4, fig. 2.
3. Voy. pl. 4, fig. 1 et pl. 6, fig. 1.

sieurs se développent de façon à constituer sur le bord externe de petits andouillers accessoires.

Ainsi que je l'ai déjà dit, la femelle[1] est dépourvue de bois.

La tête osseuse du Mi-lou[2] se fait remarquer par plusieurs particularités de conformation et surtout par ses proportions générales ; elle est longue et étroite. La partie faciale est très-développée. Le front s'élève fortement à partir du niveau des trous sus-orbitaires et présente sur la ligne médiane, chez la femelle aussi bien que chez le mâle, une saillie longitudinale arrondie, mais très-marquée; le sinciput est long, étroit, et surtout très-déclive.

Dans le genre *Tarandus*, les proportions sont très-différentes; la tête est courte et la portion post-frontale est extrêmement réduite; le front par sa forte voussure ressemble un peu à celui de l'*Elaphurus*, mais il ne présente pas de saillie médiane, et entre les orbites on remarque à sa base une dépression assez profonde et évasée, de sorte que l'espace inter-orbitaire, au lieu d'être presque horizontal transversalement, se relève beaucoup de chaque côté : cette disposition contribue à donner au nez du Renne une forme busquée qui n'existe pas chez l'animal dont l'étude nous occupe ici. J'ajouterai que la tête est large, surtout dans sa portion præ-frontale.

Lorsque l'on compare la tête du Mi-lou à celle du Cerf proprement dit, on ne remarque pas de différences aussi grandes; cependant chez ce dernier le développement de la région faciale n'est jamais aussi considérable, et en général la portion post-frontale est plus courte et moins déclive; cependant sous ce rapport quelques espèces ressemblent beaucoup au Mi-lou, par exemple le Cerf Hippélaphe, qui, d'autre part, se fait remarquer par la brièveté de la région faciale. Chez ce dernier, le front offre aussi une saillie médiane et longitudinale très-marquée; caractère qui ne se rencontre que rarement; ainsi le Cerf commun, le Wapiti, le Cerf d'Aristote, ne le présentent pas.

Chez le Mi-lou, les crêtes occipitales sont très-saillantes, même dans les femelles; la face postérieure du crâne qu'elles surmontent est très-élevée et fortement déprimée, mais ne s'élargit que peu inférieurement, tandis que chez le Wapiti et chez l'Hippélaphe, où les crêtes dont je viens de parler sont également très-développées, celles-ci s'écartent beaucoup plus inférieurement.

1. Voy. pl. 4, fig. 3.
2. Voy. pl. 5, fig. 1, 2 et 3.

La surface rugueuse qui donne insertion au ligament cervical est saillante, bien délimitée, et constitue une sorte d'écusson ovalaire, tandis que chez le Cerf elle affecte une forme triangulaire et présente de chaque côté une dépression plus ou moins profonde. Dans le genre *Tarandus*, cette surface d'insertion est représentée par une crête verticale. Les lignes courbes qui limitent en dessus les fosses temporales sont fortement marquées et laissent entre elles moins d'espace que chez la plupart des Cerfs.

La portion du sinciput dépendante de l'os occipital est petite et ne se relève pas en forme de bosse comme chez le Cerf commun, le Cerf du Canada, etc. Les pariétaux sont, au contraire, très-allongés, et c'est à leur développement qu'est due la longueur de la portion post-frontale du crâne; ils s'avancent beaucoup entre les deux moitiés du coronal, de telle sorte que la suture qui les sépare est plus longue et plus oblique. Le frontal est étroit et s'élève graduellement en arrière. Chez le mâle, les pédoncules, sur lesquels naissent les bois sont, comme je l'ai déjà dit, gros, assez allongés, très-inclinés en arrière et divergents ; leur bord externe, qui se prolonge au-dessus des fosses temporales jusqu'à l'angle orbitaire externe, est très-long, fort saillant et épais[1]. Chez la femelle, qui est dépouvue de bois, ce rebord n'en existe pas moins, seulement il est mince, bien que très-avancé dans le voisinage des orbites. Le bord orbitaire supérieur est peu saillant et ne se relève pas, ce qui contribue beaucoup à la forme étroite et aplatie de la région frontale; chez le Renne et la plupart des Cerfs, ce bord prend un grand développement. Le trou sus-orbitaire quelquefois simple, parfois accompagné de pertuis vasculaires, n'occupe pas le fond d'une fosse évasée et superficielle comme chez beaucoup de Cerfs, et se continue en avant avec un sillon superficiel qui se prolonge jusqu'au trou ou hiatus sus-lacrymal. Chez le Renne, ce sillon se retrouve, mais il est à peine marqué. Les fosses temporales sont très-grandes, allongées et profondes, leur bord postérieur est oblique et la crête qui surmonte le trou auditif est très-saillante. La partie rocheuse du temporal est étroite, mais les apophyses mastoïdes sont lamelleuses et très-développées. L'arcade zygomatique est forte, le trou nourricier, situé au-dessus de sa base, est remarquablement grand. Le bord

1. Chez le cerf d'Aristote, ce bord, au lieu d'être arrondi et concave, est représenté par une large surface plate, ou même légèrement déprimée.

supérieur de cette arcade n'est que très-peu arqué. Enfin la crête qui garnit son bord externe est très-forte ; elle se prolonge au-dessous de l'orbite et de la fosse lacrymale, non-seulement sur l'os jugal, mais aussi sur une partie considérable du maxillaire jusqu'au-dessus de la quatrième molaire, de façon à circonscrire une large surface pour l'insertion des fibres du muscle masséter. Le bord postérieur de l'orbite est très-mince et peu saillant, de sorte que cette cavité regarde presque directement en avant comme chez la plupart des Cerfs.

Les os lacrymaux sont étroits et allongés, leur bord orbitaire est creusé de deux trous comme d'ordinaire dans cette famille[1]; la fosse qui loge le larmier est très-grande et surtout remarquablement allongée. Chez le Renne, au contraire, il n'existe dans ce point qu'une dépression très-faible. L'hiatus lacrymal, qui surmonte cette fosse, présente des dimensions très-considérables ; il se prolonge beaucoup en avant et son bord supérieur est formé dans les deux tiers de sa longueur par l'os nasal, tandis que chez la plupart des Cerfs ce bord est constitué presque en entier par le frontal et le maxillaire. Dans le genre *Tarandus*, cet hiatus est comparativement très-petit. Les os nasaux sont remarquablement longs, bien qu'ils ne se prolongent que peu en arrière entre les deux moitiés du frontal; ils sont également plus larges que chez la plupart des espèces de Cervides et leur courbure transversale est très-faible, de façon que le nez ne se rétrécit pas notablement dans sa partie supérieure; le bord antérieur et libre de chacun de ces os se termine en une pointe simple qui s'avance notablement au-dessus des narines. D'ordinaire, dans cette famille, ce bord est ou tronqué ou bifurqué; sous ce rapport le Mi-lou ressemble au Cerf Hippélaphe. Les intermaxillaires sont remarquablement longs, leur portion antérieure est large, aplatie et lamelleuse, ce qui donne au museau de cet animal une forme très-particulière; leur branche montante est egalement très-large et s'articule avec les os nasaux dans une étendue plus considérable que chez les Cerfs. Dans les genres *Tarandus* et *Alces* les præmaxillaires, sont étroits et séparés des os nasaux par des prolongements du maxillaire, de façon que ceux-ci concourent directement à la formation de l'orifice antérieur des fosses nasales. Les trous incisifs sont longs et très-étroits et les lignes courbes qui limitent latérale-

1. Chez le cerf de Duvaucel, il n'existe qu'un seul trou lacrymal.

ment la portion moyenne du palais et qui s'étendent de l'alvéole de la canine à celle de la première molaire sont saillantes et se rapprochent beaucoup l'une de l'autre.

Les palatins sont très-longs, leur portion moyenne se prolonge beaucoup, de façon à constituer une sorte de tube et à rejeter très-loin en arrière l'ouverture postérieure des fosses nasales. Les échancrures pterygoïdiennes sont découpées profondément et régulièrement arquées. Enfin les maxillaires supérieurs sont grands et leur surface est renflée.

La mâchoire inférieure, par sa conformation générale, se rapproche beaucoup de celle des Cerfs proprement dits, et s'éloigne de ce qui existe dans le genre *Tarandus;* en effet, elle est robuste, son angle postérieur est médiocrement saillant et ne se détache que peu, l'apophyse coronoïde est falciforme et très-élevée, tandis que chez le Renne cette dernière est beaucoup plus courte et l'angle postérieur est séparé de la branche horizontale de l'os par une concavité du bord inférieur.

Plusieurs des caractères ostéologiques que j'ai signalés indiquent une grande puissance dans les muscles masticateurs et doivent, par conséquent, faire supposer que le Mi-lou se nourrit de substances très-résistantes et difficiles à mâcher, probablement d'écorces et de jeunes branches. L'examen du système dentaire confirme d'ailleurs cette supposition : ainsi les incisives sont, dès le jeune âge, usées jusqu'à peu de distance du collet[1], tandis que chez les Cerfs et les Rennes ces dents conservent longtemps leur tranchant. J'ajouterai qu'elles sont grosses, épaisses, presque cylindriques, et que les externes ont à peu près les mêmes dimensions que les médianes. Les canines existent dans les deux sexes, mais chez la femelle elles sont très-petites; la barre est remarquablement longue. Les molaires[2] ressemblent plus à celles des Cerfs qu'à celles des Rennes, bien qu'elles présentent des caractères qui permettent de les en distinguer facilement. Celles de la mâchoire supérieure[3] sont disposées de chaque côté sur une ligne très-faiblement arquée, de façon qu'en avant les deux séries ne se rapprochent que peu. Ces dents sont remarquablement épaisses et la dernière ne se rétrécit que peu, tandis que chez les Cerfs il en est autrement. Il n'existe pas à leur face interne de tubercule

1. Voy. pl. 6, fig. 6 et 7.
2. Voy. pl. 6, fig. 2 et 3.
3. Voy. pl. 6, fig. 2.

inter-lobulaire, mais sur la cinquième et la sixième molaire il est remplacé par un lobule accessoire constitué par un repli de l'émail, qui, du lobe antérieur passe au lobe postérieur après s'être contourné. Je n'ai rencontré ce caractère dans aucune autre espèce de la famille des Cervides que j'ai examinée, et il me paraît avoir une importance zoologique considérable. Les croissants formés sur chaque lobe par les replis d'émail sont en forme d'U à branches tres-longues; les sillons qui garnissent la face externe sont remarquablement profonds; la quatrième molaire est toujours plus usée que ses voisines; enfin les trois præmolaires ne présentent rien de particulier à noter.

De même chez les Rennes les molaires de la mâchoire inférieure[1] sont dépourvues du tubercule inter-lobulaire qui caractérise ces dents dans le groupe des Cerfs, mais dans le genre *Tarandus* elles sont beaucoup plus petites, relativement moins hautes et à lobes moins profondément séparés.

La dernière molaire du Mi-lou est remarquable par la conformation du troisième lobe qui, au lieu d'être régulièrement arrondi en arrière, présente à son angle postéro-interne un petit repli d'émail en forme de lobule[1]; la première vraie molaire est toujours, de même que son antagoniste de la mâchoire supérieure, plus usée que les autres. Enfin, j'ajouterai que l'espace qui sépare la dernière molaire de la branche montante de la mâchoire est notablement plus considérable que chez les Cerfs ordinaires.

DIMENSIONS DE LA TÊTE DU MI-LOU, COMPARÉE A CELLE DU CERF DU CANADA OU WAPITI ET DU RENNE.

	Mi-lou.	Renne.	Cerf wapiti.
Longueur de la tête	0,422	0,357	0,461
Du bord antérieur de l'orbite à l'extrémité du museau	0,253	0,210	0,237
Du bord antérieur de l'orbite à l'extrémité des os nasaux	0,180	0,117	0,174
Du bord postérieur du frontal à l'extrémité du museau	0,357	0,315	0,360
Du bord postérieur du frontal à la crête occipitale	0,105	0,062	0,102
Écartement des orbites à leur partie antérieure	0,110	0,118	0,145
Largeur de la tête, au niveau du bord orbitaire inférieur	0,163	0,163	0,200
Écartement des bois à leur base	0,055	0,046	0,065
» » à l'extrémité du pédoncule frontal	0,108	0,067	0,113
De la dernière molaire supérieure à la première	0,105	0,086	0,124
De la première molaire supérieure à l'extrémité du museau	0,138	0,114	0,133
De la première molaire à la naissance de la canine	0,065	0,058	0,064

1. Voy. pl. 6, fig. 3.

	Mi-lou.	Renne.	Cerf wapiti.
Largeur de la mâchoire supérieure au niveau des canines.	0,067	0,061	0,083
» » au niveau de la première molaire.	0,078	0,068	0,086
» » au niveau de la dernière molaire.	0,113	0,083	0,127
Largeur de la mâchoire supérieure mesurée entre la canine et les molaires dans la partie la plus étroite.....	0,058	0,063	0,085
Longueur de la tête du bord antérieur du trou occipital à l'extrémité du museau.....	0,380	0,321	0,392
Largeur du crâne au-dessus et en arrière des trous auditifs.	0,120	0,125	0,155
Longueur de la sixième molaire supérieure.....	0,023	0,015	0,023
» de la cinquième molaire.....	0,022	0,016	0,025
» de la quatrième molaire.....	0,018	0,013	0,021
» de la troisième molaire.....	0,015	0,012	0,016
» de la deuxième molaire.....	0,015	0,012	0,017
» de la première molaire.....	0,014	0,011	0,018

MACHOIRE INFÉRIEURE.

Longueur de l'angle de la mâchoire à l'extrémité des incisives.....	0,332	0,272	0,248
Longueur de la série des molaires.....	0,111	0,085	0,140
De la première molaire à l'extrémité de la mâchoire.....	0,124	0,110	0,118
Hauteur de la mâchoire prise de l'angle postérieur à l'extrémité de l'apophyse coronoïde.....	0,180	0,122	0,190
Du condyle à l'extrémité de l'apophyse coronoïde.....	0,055	0,030	0,056
De la dernière molaire à l'extrémité de l'apophyse coronoïde	0,166	0,127	0,158
Longueur de la sixième molaire inférieure.....	0,030	0,020	0,034
» de la cinquième molaire.....	0,022	0,016	0,026
» de la quatrième molaire.....	0,019	0,014	0,020
» de la troisième molaire.....	0,019	0,013	0,020
» de la deuxième molaire.....	0,015	0,012	0,019
» de la première molaire.....	0,013	0,008	0,013

Je regrette de n'avoir pas eu la possibilité d'étudier la totalité du squelette du Mi-lou, mais j'ai pu examiner les os du pied et particulièrement le canon[1].

Ses caractères sont venus confirmer les indications que m'avaient fournies la tête osseuse et les formes extérieures de cet animal ; en effet le canon est plus robuste que cela ne se voit d'ordinaire dans la famille des Cervides, et en même temps il n'offre pas sur sa face postérieure, comme chez le Renne, une

1. Voy. pl. 5, fig. 4, 5, 6 et 7.

gouttière longitudinale profonde destinée à loger les tendons des muscles fléchisseurs des doigts, on n'en voit que des traces.

Les doigts sont gros, très-fendus, et s'écartent beaucoup entre eux; les sabots, plus excavés que ceux des Cerfs[1], sont cependant loin de ressembler sous ce rapport à ceux des Rennes. J'ajouterai que les ergots sont bien développés.

Nous voyons par tous ces détails descriptifs que les particularités d'organisation qui distinguent le genre *Elaphurus* sont non moins importantes que celles à raison desquelles les zoologistes séparent les Rennes ou les Élans des Élaphiens, des Rusiens, etc.

Par conséquent, il me semble que dans une classification naturelle des Cervides la division dont je propose l'établissement doit avoir une valeur zoologique correspondante à celle que l'on assigne d'ordinaire au genre *Tarandus* ou au genre *Alces*.

En désignant sous le nom d'*Elaphurus Davidianus* ce Cerf remarquable, j'ai voulu rappeler les services nombreux et importants que le savant missionnaire auquel on en doit la découverte rend tous les jours à la science.

1. Voy. pl. 6, fig. 8 et 9.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE 4.

Fig. 1. Le Mi-lou, ou Elaphurus Davidianus. Mâle adulte.
Fig. 2. Femelle.
Fig. 3. Jeune d'environ deux ans.

PLANCHE 5.

Fig. 1. Tête osseuse du Mi-lou mâle, vue de profil.
Fig. 2. La même, vue en dessus.
Fig. 3. Tête osseuse de la femelle, vue de profil.
Fig. 4. Métatarsien du mâle, vu par sa face postérieure.
Fig. 5. Le même, vu de côté.
Fig. 6. Métacarpien du mâle, vu par sa face postérieure.
Fig. 7. Le même, vu de côté.
Fig. 8. Articulation tibio-tarsienne, vue de profil.
Fig. 9. Astragale isolé, vu de face.

PLANCHE 6.

Fig. 1. Bois du Mi-lou, vus de face.
Fig. 2. Série des molaires supérieures de grandeur naturelle.
Fig. 3. Série des molaires inférieures.
Fig. 4. Dernière molaire supérieure, vue de côté.
Fig. 5. Dernière molaire inférieure, vue de côté.
Fig. 6. Extrémité de la mâchoire inférieure portant les incisives et vue par devant.
Fig. 7. La même, vue en dessus.
Fig. 8. Sabot de la jambe de devant, vu par sa face inférieure.
Fig. 9. Sabot de la jambe de derrière, vu par sa face inférieure.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME DEUXIÈME.

MÉMOIRES

N° 1. Recherches sur l'anatomie du Troglodytes Aubryi, Chimpanzé d'une espèce nouvelle, par MM. L. Pierre Gratiolet et P. H. E. Alix. 1
N° 2. Observations sur la reproduction, dans la ménagerie des reptiles du Muséum d'histoire naturelle, des Axólotls, par M. Aug. Duméril. 265
N° 3. Étude sur les Bryozoaires perforants de la famille des Térébriporides, par M. P. Fischer. 293

BULLETIN.

N° 1. Rapport sur le voyage de M. Bocourt à Siam, par M. Milne Edwards. 1
Note sur les Reptiles, les Batraciens et les Poissons recueillis pendant un voyage dans le royaume de Siam, par M. Bocourt. 3
N° 2. Description de quelques oiseaux nouveaux appartenant à la collection zoologique du Muséum, par M. J. Verreaux. 24
N° 3. Note sur le Mi-lou ou Elaphurus Davidianus, espèce nouvelle de la famille des Cerfs, par M. Alphonse Milne Edwards. 27

LISTE DES PLANCHES.

MÉMOIRES.

Planches.
1. Troglodytes Aubryi (mémoire n° 1).
2. — crânes.
3. — ostéologie des membres.
4. — ostéologie du bassin.
5. — myologie du membre antérieur.
6. — myologie du membre postérieur.
7. — *idem.*
8. — myologie du membre postérieur, et muscles extérieurs du larynx.
9. — peaussier, langue et larynx, cæcum.
10. Axolotl (Siredon lichenoides)..... (mémoire n° 2).
11. Terebripora ramosa. — Terebripora Orbignyana. — Terebripora Archiaci. — Spathipora Sertum..... (mémoire n° 3).

BULLETIN.

1. Heterobagrus Bocourtii. — Pangasius Larnaudii. — Micronema Bleekeri.
2. Centropus Lafresnayanus.
3. Tanysiptera Riedelii. — Myobius latirostris.
4. Le Mi-lou ou Elaphurus Davidianus.

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, RUE SAINT-BENOIT, 7.

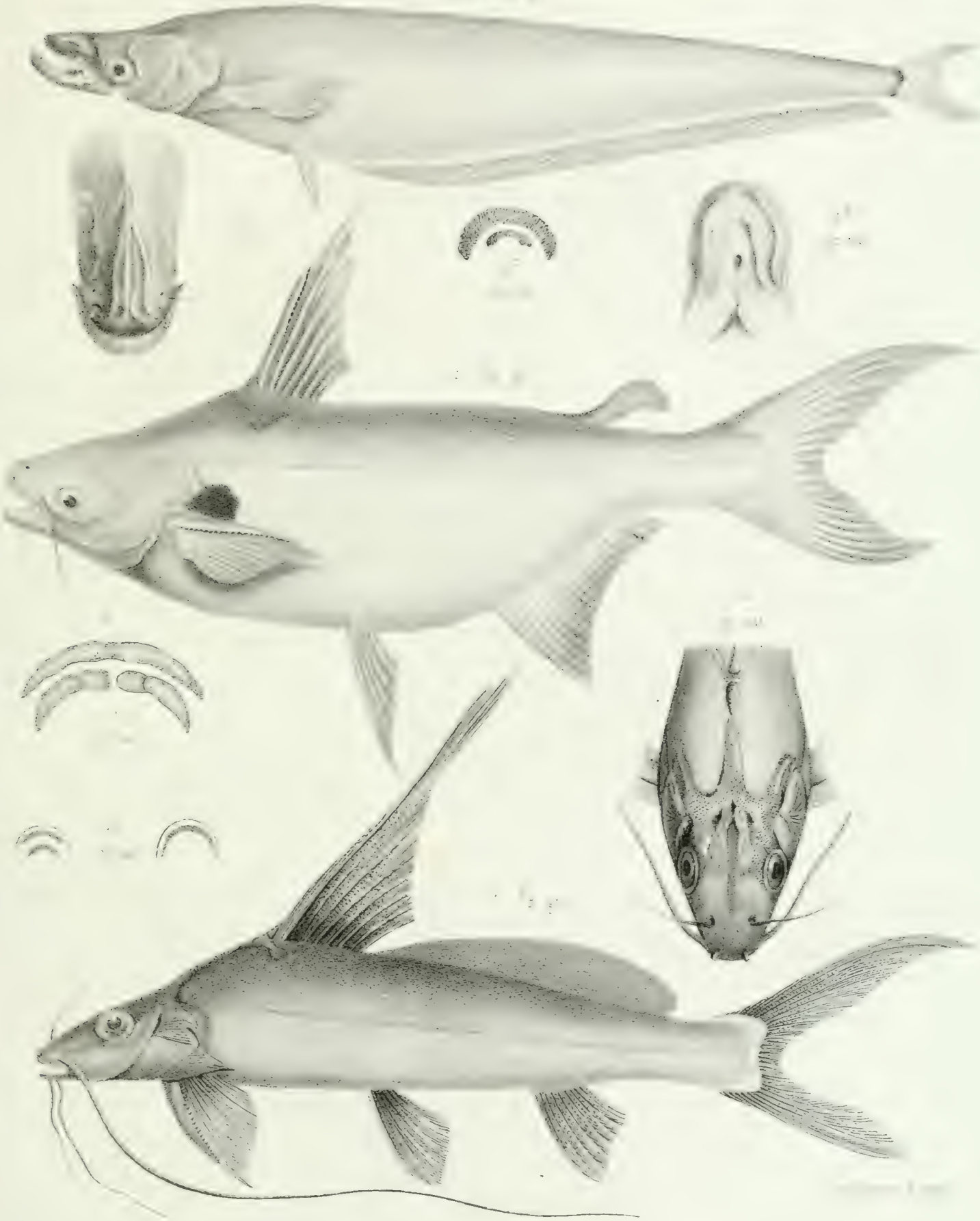

1. 1a, 1b HETEROBAGRUS BOCOURTII, Blkr. 2. 2a PANGASIUS LARNAUDII, Bocourt.

3. 3a, 3b, 3c MICRONEMA BLEEKERI, Bocourt

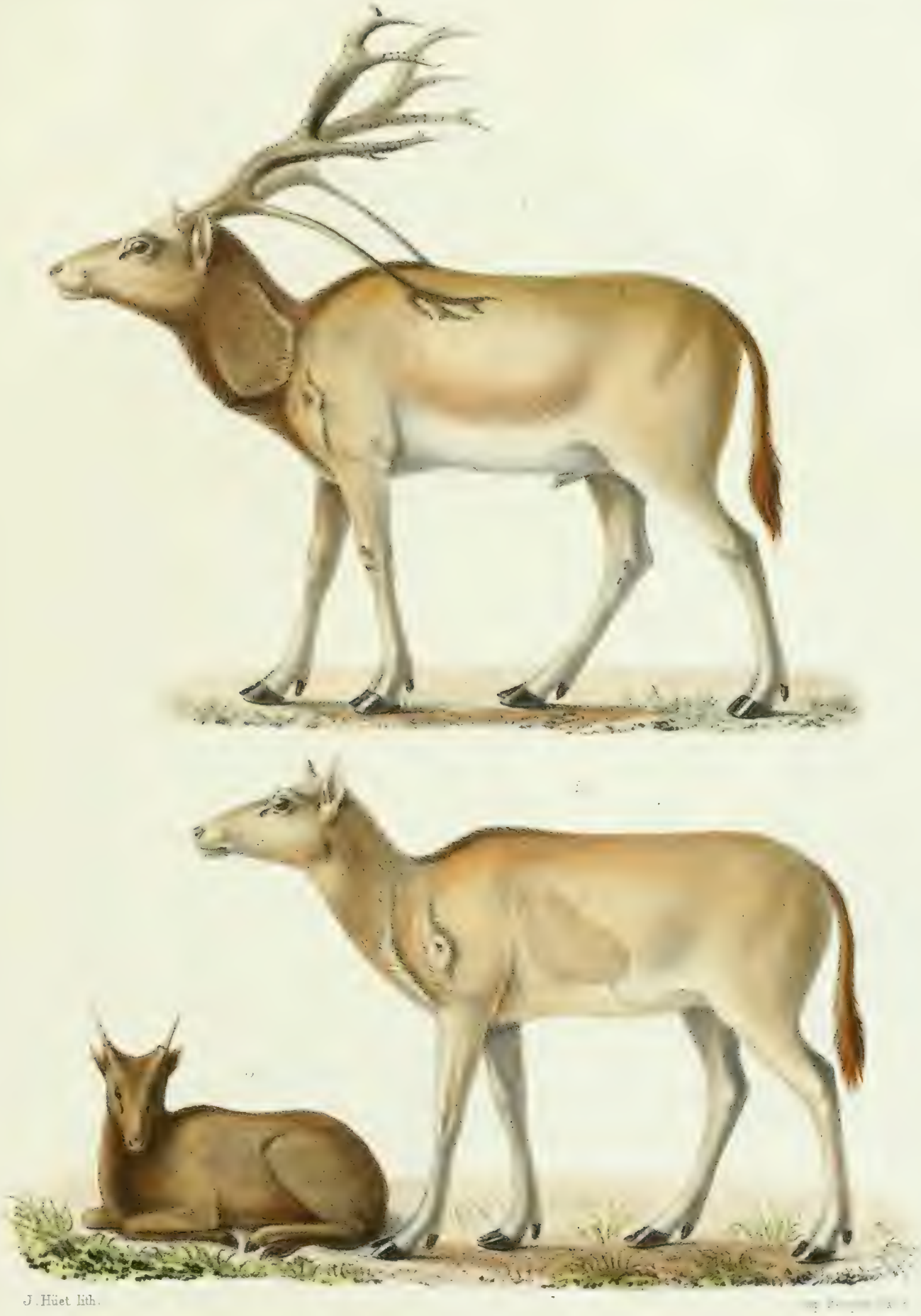

ELAPHURUS DAVIDIANUS (A. Edwards).

J. Huet lith.

Imp. P[illegible]

(A. Edwards)

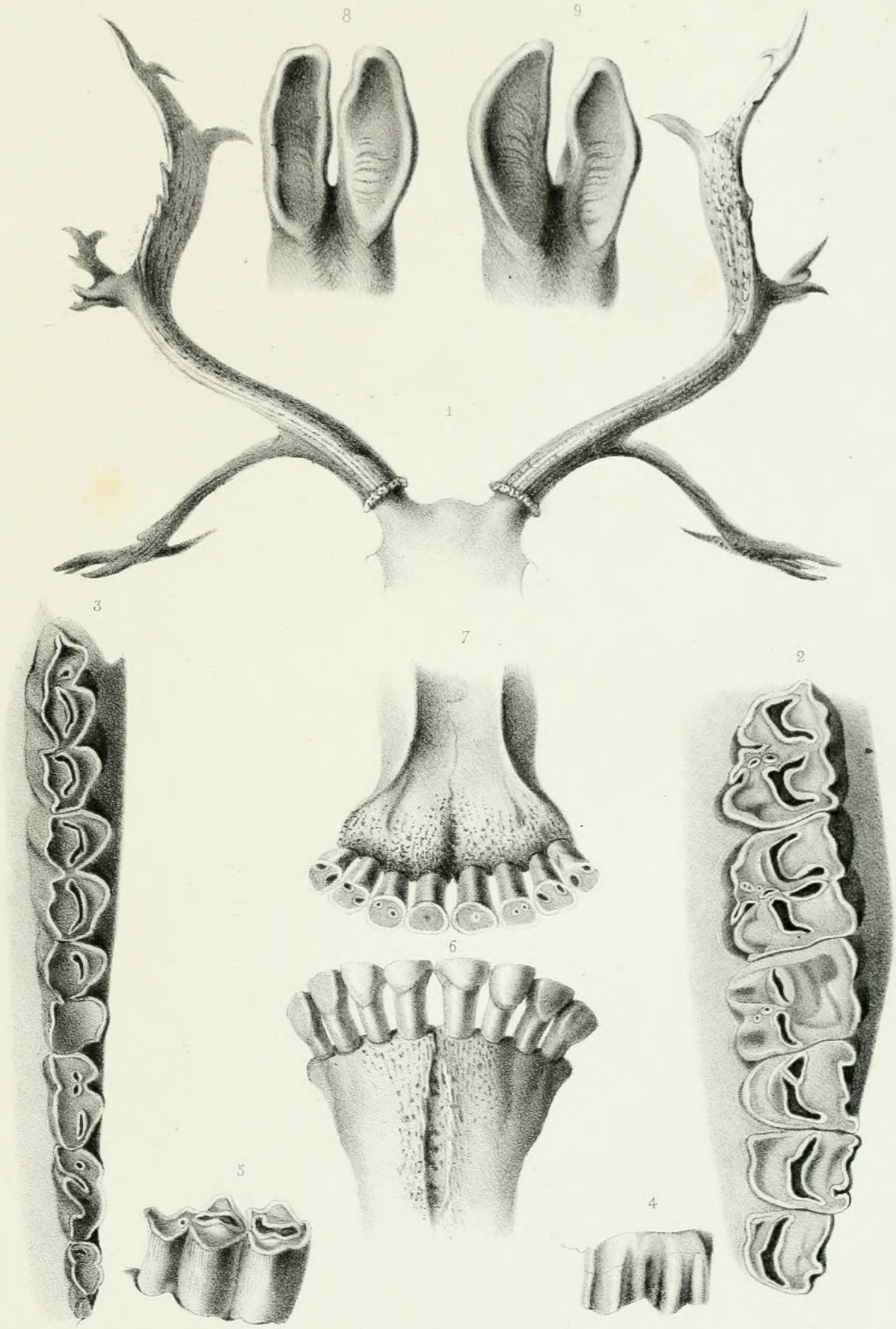

J. Huet lith. Imp. Becquet, Paris.

ELAPHURUS DAVIDIANUS (A. Edwards).